

PRij

Insertion sociale, citoyenne et professionnelle :

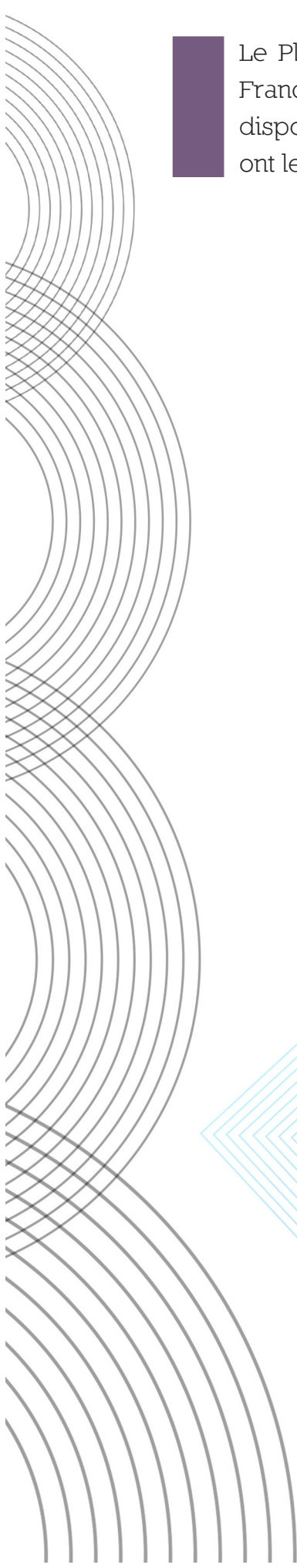
PARCOURS DES CENTRES SOCIAUX FRANCILIENS DANS LE
PLAN RÉGIONAL INSERTION JEUNESSE





Edito M. Piton

En attente de la mise en page finalisé
pour lui demander un édito



Le Plan Régional Insertion Jeunesse a été lancé en 2018 en Ile-De-France par la préfecture de région. Il vise à permettre aux nombreux dispositifs d'aide pour les jeunes déjà existants à atteindre ceux qui en ont le plus besoin.

Il concerne 95 quartiers prioritaires en Ile-de-France, cible les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion (jeunes désocialisés, en rupture, sans solution, sans diplôme, sans qualification, en recherche de formation ou d'emploi...). Les jeunes repérés dans le cadre du plan bénéficient d'un accompagnement personnalisé d'insertion par des référents de parcours désignés dans chaque quartier.

Des réponses leur sont proposées en s'appuyant sur les dispositifs existants dans les champs éducatif, sportif, culturel, de la santé, de l'accès aux droits, de la citoyenneté, de l'insertion sociale et professionnelle.

Pour retrouver la plaquette PRIJ cliquez-ici.

Les centres sociaux ont été naturellement identifiés comme acteurs ressources. L'Union des Fédérations Franciliennes des Centres Sociaux (UFFCS) - dans le cadre du PRIJ, 6 fédérations de centres sociaux concernées : 93, 78, 95, 92, 91 et 94 - s'est engagée sur trois niveaux d'intervention dans le cadre du PRIJ :

- *La popularisation du dispositif auprès des centres sociaux franciliens*
- *La qualification des pratiques des centres sociaux dans le repérage des jeunes et l'outillage du réseau*
- *L'accompagnement d'expérimentations dans les centres sociaux.*

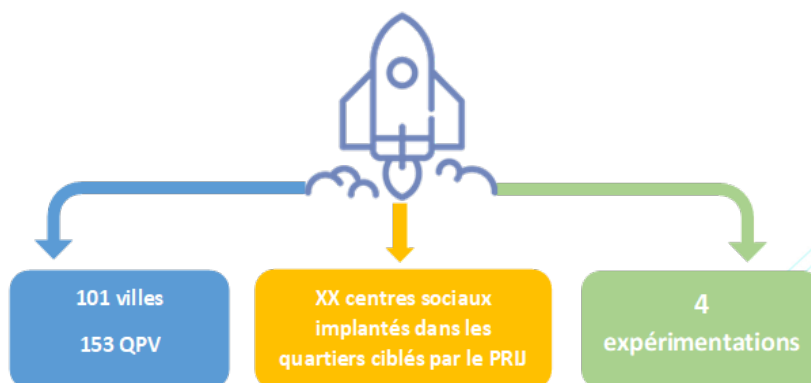
Décollage !

L'UFFCS s'est engagée sur trois niveaux d'interventions dans le cadre du dispositif PRIJ :

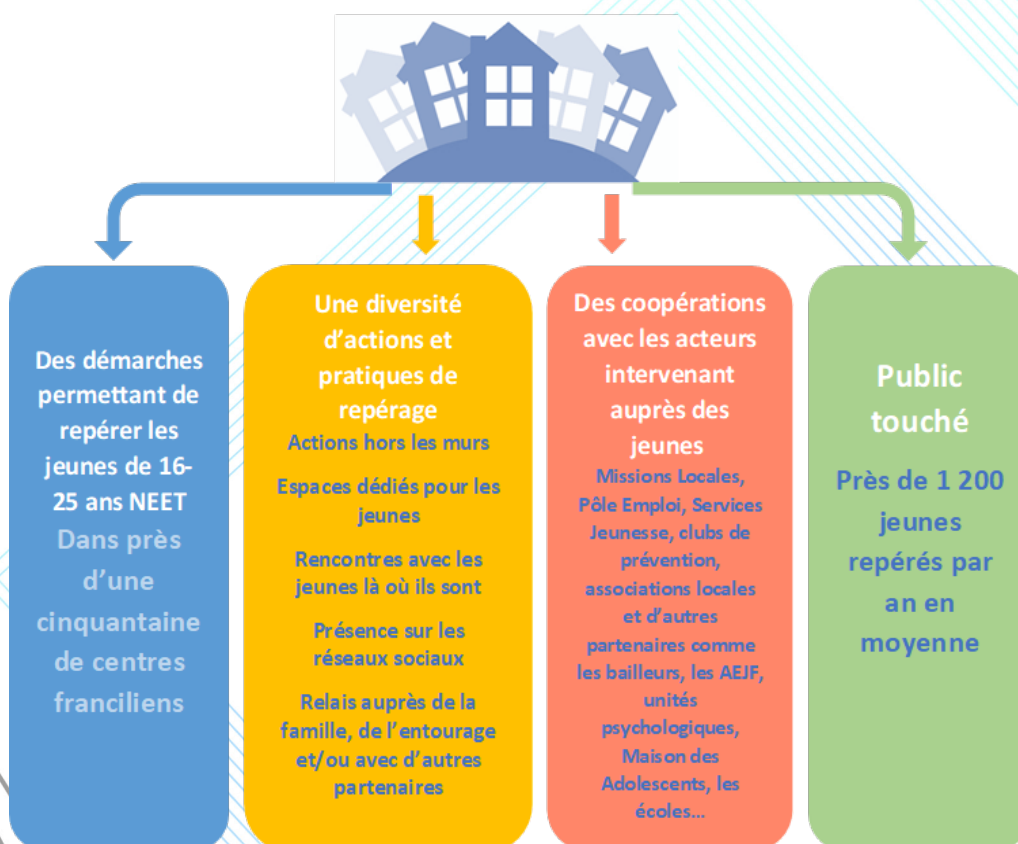
- **La popularisation du dispositif** : identifier les centres sociaux en territoire PRIJ, faire le lien avec le référent de parcours pour qu'il soit identifié par le centre social, faire le lien avec le groupe opérationnel afin de comprendre son fonctionnement et que les centres sociaux concernés soit parties prenantes de ces groupes et faire le lien avec les délégués du préfet pour un travail collaboratif.
- **La qualification** : qualifier les pratiques des centres sociaux dans le repérage des jeunes, outiller le réseau des centres sociaux concernés (identification des dispositifs, des structures etc.), animer et mettre en réseau les centres sociaux en territoire PRIJ.
- **Les expérimentations** : identifier et cibler les centres sociaux volontaires, soutenir les centres sociaux qui développent des pratiques novatrices et diffuser et déployer les expérimentations des centres sociaux franciliens.



CENTRES SOCIAUX ET PRIJ EN ÎLE DE FRANCE



Et l'insertion jeunesse dans les centres sociaux franciliens : en quoi ça consiste ?



Source : données issues d'un questionnaire réalisé par l'UFFCS auprès de 71 centres sociaux franciliens

FICHE BILAN PROJET UFFCS-PRJ

2019

2020

AXE 1 POPULARISER LE DISPOSITIF

Etat des lieux par département Prises de contacts avec les centres concernés Rencontre Régionale n°1 au CIDJ : présentation du PRIJ

Realisation du **document de projet** diffusé aux centres sociaux

Rencontres départementales : contacts avec les Délégués du Préfet, Référent de parcours, participations aux groupes opérationnels...

Diffusion **des infos PRIJ** aux centres concernés

AXE 2 QUALIFIER LES PRATIQUES

Rencontres Régionales n°1 et n°2 (avril et juillet) : présentation de l'ARML et du CIDJ

Presentation et enrichissements collectifs des **dispositifs Défi Métiers**

Organisation du **Forum Régional** (mars - annulé cause Covid)

Rencontre Régionale n°3 (octobre) : présentation et mise en lien avec POWA

AXE 3 IDENTIFIER ET SOUTENIR LES EXPERIMENTATIONS

Identification des centres qui souhaitent s'engager dans l'expérimentation

Definition et **planification** des projets d'expérimentation des centres
Rencontre Régionale n°2 : témoignages et réalisation de capsules vidéos

Suivi, soutien et évaluation des expérimentations des centres

Identification des **nouvelles expérimentations**
Témoignage de l'expérimentation «Apéros Nocturnes» à l'AGORAJEP

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES



LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

Le CIDJ est une association française créée en 1969 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports afin d'informer et conseiller les jeunes sur tous les sujets qui les concernent : orientation, études, emploi, alternance, job, stage, accès aux droits, mobilité internationale, entrepreneuriat et citoyenneté.

Il fait partie du réseau national des structures jeunesse et coordonne en direct le réseau francilien des Bureaux et Points Information Jeunesse (BIJ et PIJ) et accompagne l'ensemble du réseau vers la professionnalisation, à travers son centre de formation.

Pour aller plus loin : <https://www.cidj.com>



L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES MISSIONS LOCALES D'ÎLE-DE-FRANCE

L'ARML-IDF a pour mission de consolider et de renforcer l'action des 70 Missions Locales de la région afin de créer les conditions de la réussite d'un accompagnement global vers l'insertion professionnelle et sociale durable des jeunes âgés de 16 à 25 ans. L'ARML-IDF veut être un lieu d'échanges, de réflexions et d'innovation entre les missions locales du territoire afin d'être identifié comme un lieu ressource et de mutualisation.

Pour aller plus loin : <https://arml-idf.org/>

POWA



POWA

L'association POWA aide et fédère les professionnels et les structures qui accompagnent, chaque année, les jeunes dans leur orientation et dans le monde du travail. POWA propose une nouvelle approche de l'insertion sociale et professionnelle en repensant les parcours d'insertion : en mettant l'autonomie, l'éducation au choix, le développement du pouvoir d'action et l'acquisition de compétences transverses au cœur de l'accompagnement.

L'association a élaboré deux kits d'accompagnement des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Pour aller plus loin : <https://collectifpowa.org>

LA MAISON DES VOLONTAIRES

La Maison des volontaires est née d'un triple constat :

- l'absence de lieux d'hébergement pour des volontaires engagés à Paris ou en région IDF
- l'absence de lieux identifiés dédiés à l'information et à la formation sur le volontariat
- le manque de lieux identifiés consacrés à la promotion du volontariat.

L'association s'attache aujourd'hui à la promotion et à la diffusion de l'information des différentes formes de volontariat grâce à leur Mobil Truck, Mobil Tips et leur Mobil Box.

Pour aller plus loin : <https://www.maisondesvolontaires.org/>

LES EXPÉRIMENTATIONS DES CENTRES SOCIAUX

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

CENTRE SOCIAL ROSIERS-CHANTEPIE À SARCELLES (95)

le centre social dispose d'un référent insertion tout public, et d'un service jeunesse actif. Le PRIJ a eu du mal à démarrer sur le territoire.

Le nombre d'acteurs étant important, des risques d'exacerbation du sentiment de concurrence étaient à éviter.

Au regard des éléments du diagnostic, le centre a souhaité axer l'expérimentation sur un projet autour de la découverte des métiers, en mettant l'accent sur la découverte des richesses du territoire, en s'appuyant tout d'abord sur les habitants et la diversité des professions exercées ; et ensuite sur un réseau de partenaires locaux comme les entreprises ou les centres de formation.

Une rencontre de concertation/co-production s'est tenue avec les partenaires pour partager le projet et clarifier les places et coopérations possibles. Le projet n'a pu être mis en œuvre (crise sanitaire, congés maternité, élections, turn-over des responsables). Nous espérons reprendre le projet en 2021

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN SEMI-LIBERTÉ

CENTRE SOCIAL DES ACACIAS À NANTERRE (92)

en avril 2019, ont été ouverts sur le quartier du centre social, un service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et une maison d'arrêt avec un quartier semi-liberté. Des jeunes en fin de peine, dehors la journée, mais en prison tous les soirs, ont besoin d'être accompagnés dans l'accès à leurs droits et dans leur réinsertion professionnelle et citoyenne.

Une fois par semaine, à partir d'octobre 2019, le Point d'Accès aux Droits du centre social sort de ses murs et s'installe au sein de la Maison d'arrêt.

Il est ouvert à tous les jeunes en semi-liberté jusqu'à 30 ans ainsi qu'aux acteurs locaux de l'insertion. Les jeunes seront suivis pour une demande ponctuelle ou régulièrement selon les besoins. Des informations collectives sur différents sujets selon les besoins des jeunes seront proposées par le centre social, des temps de prévention de la récidive ainsi que des temps d'ouverture culturelle et citoyenne. 18 permanences d'octobre 2019 à 2020 : 16 permanences de 3 heures chacune et 2 informations collectives.

APÉROS NOCTURNES

MAISON DE QUARTIER PIERRE SÉMARD À SAINT-DENIS (93) :

Depuis 2019, la maison de quartier a mis en place des apéros mensuels dans des espaces différents du quartier. Ces apéros visent à reprendre possession de l'espace public en (re)nouant le dialogue avec les jeunes du quartier mais aussi à repérer et capter parmi ces jeunes ceux étant en situation de rupture vis-à-vis des institutions.

La prévention spécialisée et la Mission Locale sont ainsi mobilisées au côté de l'équipe de la Maison de quartier lors de ces temps.

Par son caractère « hors les murs » et « aller vers », cette action a permis depuis 2019 d'organiser des temps conviviaux sur le quartier mais aussi de repérer, d'accompagner et orienter vers la Mission locale une trentaine de jeunes de 16 à 30 ans du quartier. Du fait de la crise sanitaire traversée, les apéros nocturnes ont été stoppés en 2020 et ont repris depuis juin 2021 et se poursuivront jusqu'à l'automne.

SÉJOURS DÉCOUVERTE MÉTIERS

EVS DE SARTROUVILLE (78) :

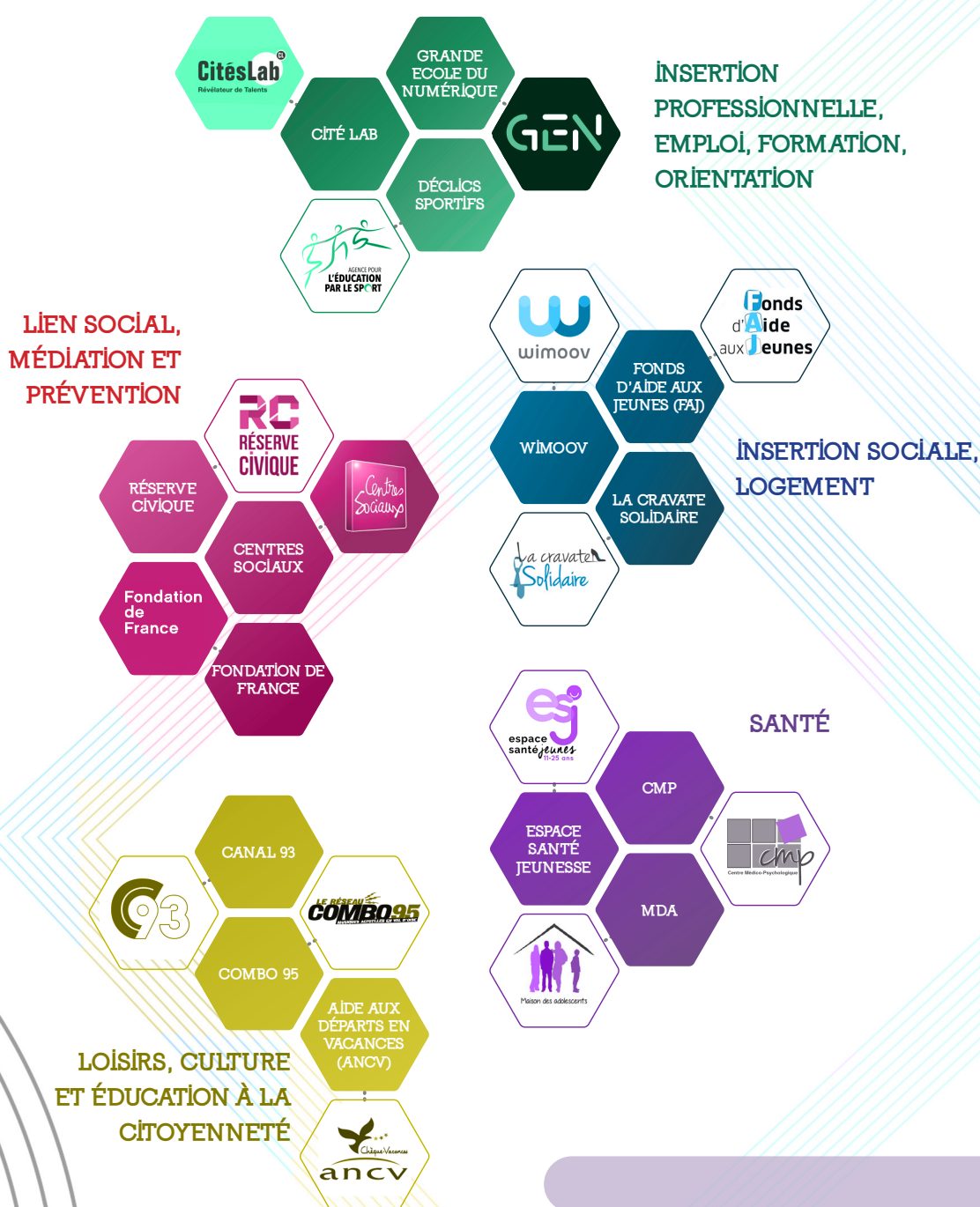
Grâce à son référent de parcours, L'EVS a souhaité proposer des séjours de découverte métiers avec les jeunes du quartier repérés dans le PRIJ. Le projet se décompose en deux étapes en suivant un processus progressif pour le jeune : une première phase pour gérer la transition délicate du passage de l'individuel au collectif en travaillant le développement de la confiance en soi, la prise de hauteur et d'autre part en favorisant l'échange, l'intelligence collective, le participatif pour créer le groupe qui va construire le séjour.

L'enjeu de la deuxième phase est la découverte des métiers, des secteurs d'activités et bassins de l'emploi afin d'ouvrir le champ des possibles pour chaque jeune en travaillant sur les freins (mobilité, ouverture culturelle, stéréotypes et représentations...). Les jeunes choisiront le choix de la période, du lieu, du thème, des métiers à découvrir, et les partenaires à rencontrer.

UNE MULTITUDE DE DISPOSITIFS MOBILISABLES

Dans le cadre du PRIJ, une ressource des dispositifs existants a été réalisée par Défi Métiers (<https://www.defi-metiers.fr>).

Lors de la rencontre régionale n°2 (Juillet 2019 CIDJ), des centres ont été invités à compléter cette ressource. Voici les résultats :



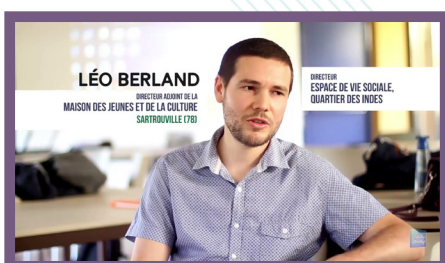
RESSOURCES VIDEO



Cédric MATINGOU

Centre social et culturel Aimé Césaire
Gennevilliers (92)

11'30''



Léo BERLAND

Maison des Jeunes et de la Culture
Sartrouville (78)

8'22''



Elizabeth BARRY

SFMAD
Stains (93)

10'36''



Cédric MATINGOU

Maison de quartier Pierre SENARD
Saint Denis (93)

7'39''



Aïcha OURHZIF

Centre social et culturel des Fossés Jean
Colombes (92)

10'53''

Retrouvez ces vidéos ici : <https://www.fdcx95.org/PR/IJ>

POUR CONCLURE...

LES CENTRES SOCIAUX,

UN RÉSEAU D'ACTEURS COMPÉTENT, LÉGITIME ET INCONTOURNABLE POUR L'INSERTION DES JEUNES

Le travail des centres sociaux autour de l'insertion sociale au sens large est généralement bien identifié mais leur action pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes l'est peut-être moins. Pourtant, ils développent régulièrement des actions diversifiées en direction des 16-25 ans sur la citoyenneté, l'accompagnement individuel et/ou collectif de projet, la mobilité, le logement, l'animation de rue.

Ils accueillent et accompagnent de nombreux jeunes dans le cadre de missions de services civiques, de stages ou de formations en alternance. Généralement implanté au cœur des quartiers, ils sont régulièrement sollicités et reconnus comme relais de proximité sur les territoires et pour leur maîtrise de l'action collective. Se saisir du Plan régional pour l'insertion des jeunes était l'occasion d'aller plus loin dans ce travail d'accompagnement et de prévention tout en ayant une démarche d'aller vers un public fragile, mal-méconnu de nos structures.

L'approche globale et transversale des centres sociaux, le travail quotidien autour de l'accueil inconditionnel, l'action intergénérationnelle, la relation de confiance avec les familles (dont les jeunes) et notre proximité sur le territoire ont été de véritables atouts pour créer une action structurante pour les habitants et le territoire.

LA DYNAMIQUE RÉGIONALE : FAIRE CONNAÎTRE, OUTILLER ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES

Les fédérations départementales franciliennes engagées dans le PRIJ ont, pendant deux ans, appuyé les centres sociaux souhaitant expérimenter des projets dans le cadre du plan régional : faire connaître le dispositif, échanger, outiller et qualifier les acteurs grâce à l'organisation de journées régionales et inter-départementales. L'intérêt d'un pilotage à l'échelon régional permet de partager les questionnements, de prendre du recul par rapport à son territoire, de partir à la rencontre d'autres partenaires qui permettront de nourrir le projet ou la réflexion de chacun car l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est un enjeu qui doit être partagé et appréhender de manière transversale et globale.

CAPITALISER ET ESSAÏER UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE

Le parti pris de notre réseau était d'encourager et d'accompagner la démarche expérimentale des centres sociaux, décision plutôt audacieuse en raison du contexte sanitaire qui a considérablement complexifié les projets. Toutefois, la démarche expérimentale offre des espaces de créativité non-négligeables et encourage une meilleure inter-connaissance des acteurs d'un territoire et/ou la possibilité



d'actionner de nouveaux leviers. Expérimenter c'est aussi intégrer une démarche évaluative et penser, en amont, à la capitalisation qu'on pourra en faire : la diversité des projets, des territoires et des partenaires mobilisés nous enrichit et cela mérite d'être diffusé et partagé afin de faire émerger de nouvelles pratiques inspirantes au sein de notre réseau et nourrir l'élaboration des politiques publiques. Parce que ce document formalise notre méthodologie de projets, recense les outils mis à dispositions et « modélise » ce que peut être l'insertion sociale et professionnelle des jeunes selon et avec les centres sociaux, nous espérons qu'il participera à l'essaimage des projets.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNION FRANCILIENNE
DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES
SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS**

